



Procès-verbal du COSP/COPIL

Salle Ulysse le vendredi 03 septembre 2021

Sous la présidence du Doyen Xavier LATOUR

Etaient présents : M. le Doyen LATOUR, M. LATINA, E. MOUIAL, C. VALLAR, A. MILLET DEVALLE, J-C MARTIN, M. TELLER, P. TÜRK, T. MARTEU, C. PINA, O. VERNIER, M-O. DIEMER, M. MEZAGUER, C. COURTIN, M. GUERRINI, L. ANTONINI COCHIN, P. LUPPI, H. GOUDINEAU, G-C GIORGINI, F. GHELFI, K. DEHARBE, S. BRICCA, N. TOURNOIS, U. MAYRHOFER, R. CHABBERT, B. THERACHE, Y. BRAHMI, A. SARADJIAN

Avaient donné procuration : Y. STRICKLER, M. OUAKNINE, G. GOIRAN

Etaient absents non représentés : M. BASSI, A. GAZANO, A. TRESCASES, P. REIS, L. PINEAU G, F. BELLONE, J. DEBACKER, L. BARGEL, G. MASSE.

Etaient présents à titre consultatif : M. ORTOLANI, Professeur en Histoire du droit et des institutions, A SEW-GUILLEMIN, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, L. REDFERN, Coordinatrice section langue, S. SAADI, Responsable Service du personnel, N. CARLES, Responsable service scolarité, E. DUCHEZ, chargée de communication, S. SILVI, Chargée relations entreprises, D. THEROND, responsable BU, A. LÉZÉ, assistante du Doyen.

Début de séance à 9h00

1) Informations de l'équipe décanale

Prise de parole du Doyen LATOUR

- Le prochain COSP-COPIL aura lieu le mardi 12 octobre 2021.
- Un concert des élèves du conservatoire se tiendra le mardi 7 septembre de 12h30 à 13h30 au niveau des escaliers extérieurs de l'allée centrale.
- Le samedi 18 septembre, la villa Passiflore et la salle des Pas perdus seront en accès libre pour la journée européenne du patrimoine. Une conférence de la conservatrice du musée Chagall sera également organisée sur inscription à 15h (45 places disponibles avec Pass sanitaire obligatoire).
- La Rentrée solennelle aura lieu le jeudi 30 septembre à 17h dans l'amphithéâtre BOULVERT (inscription et pass obligatoires)
- La Nuit du Droit, en partenariat avec les Barreaux et Tribunaux judiciaires, sera organisée le 4 octobre à 18H. Le thème du débat sera « l'accès au Droit ».

Nouvelles arrivées :

- Nous accueillons Madame Ulrike MAYRHOFER au sein du conseil, nouvelle Directrice du GRM.
- Monsieur Claude ELKAIM est notre nouveau responsable audiovisuel.
- Madame PERETTI, remplaçante de Christiane JOUATEL, occupe le poste de gestionnaire des emplois du temps depuis le 1^{er} septembre.
- Madame Magali Maire vient de rejoindre l'équipe du bureau des Relations internationales.
- Le bureau d'Information et d'orientation sera maintenant occupé par Madame MOULIN Elodie, aidée de Joëlle GOUDINEAU les jeudis.
- La permanence d'un psychologue sera mise en place 2 mercredis pas mois (semaines impaires).

Situation sanitaire de la rentrée

Nous partons sur une rentrée en 100% présentiel mais si le nombre d'étudiants inscrits est supérieur au nombre de places disponibles, certains cours seront hybridés.

Les enseignants-chercheurs, administratifs et étudiants sont dispensés du pass sanitaire pour la formation et la continuité pédagogique. Mais, dès que des extérieurs seront accueillis pour des évènements ponctuels, colloques et conférences et pour tout rassemblement de plus de 50 personnes (réunions, conseils) le pass sanitaire sera obligatoire.

Situation Campus

Prise de parole du Directeur administratif, Monsieur Hubert GOUDINEAU

- La rénovation de l'amphithéâtre 201 est terminée, une caméra va y être installée.
- La salle 14 de la Villa passiflore est équipée pour des enseignements bimodaux et la salle 402 le sera également. Nous avons en effet une demande grandissante de formation en hybride notamment pour les DU et Masters 2.
- La rénovation du câblage wifi est en cours et sera opérationnelle fin décembre, début janvier.
- Le début des travaux « Plan de relance » débutera en mai 2022.

Contrats d'alternance et apprentissage.

Prise de parole de Monsieur Thierry MARTEU, Vice-doyen aux relations socio-économiques.

- Le salon des maîtres se tiendra le vendredi 17 septembre, un stand de la Faculté permettra de présenter nos masters en apprentissage.
- Grâce à la prime à l'embauche d'apprentis, nous avons un très bon retour des entreprises. Nous sommes à 87 contrats en alternance et l'objectif est de 105 contrats pour cette année. Nous avons cependant une chute des contrats de professionnalisation et une montée en puissance des contrats d'apprentissage. De nouveaux Masters continueront probablement d'entrer dans l'apprentissage.
- Les contrats de professionnalisation se transforment souvent en CDI, nous n'avons donc pas de reprise d'étudiants l'année suivante. Il nous faudra alors élargir le portefeuille d'entreprises pour fidéliser de nouveaux partenaires.

Recherche

Prise de parole du Professeur Mathias LATINA, Vice-doyen à la recherche.

« La revue en ligne »

- Un test de mise en ligne des comptes rendus est en cours avant la phase de finalisation et la mise en ligne des articles.
- La publication sur HAL est définitive, aucun retrait ne sera possible.
- Les nouveaux docteurs pourront publier des articles sur leur thèse.

2) Bilan des inscriptions Parcoursup

Prise de parole de Madame Natacha CARLES, Responsable du service scolarité

- C'est la troisième année où nous fonctionnons avec Parcoursup et c'est la première année que nous recevons autant de demandes d'admission. Cela explique que 130 personnes restent en liste d'attente.
- Nos effectifs sont importants en Licence 1, nous sommes à 1000 inscriptions (4500 demandes), toutes formations et classe préparatoire comprises. 555 étudiants sont inscrits en Licence 2 et 366 étudiants en Licence 3.

- Nous avons 23 inscrits en Année préparatoire.
- Il y a eu beaucoup de demande en Capacité de Droit mais nous sommes limités à 30 étudiants. Les demandes d'entrée en LAS ont diminué de 13%.

3) Bilan plateforme E.candidat

- Nous avons eu 18 498 demandes dont 12 000 demandes en Master 1 et nous constatons une baisse de 45% des candidatures en Master 2 et une forte hausse de 138% de candidatures en Master 1.
- Environ 200 étudiants niçois ont postulé et à ce jour 94 étudiants n'ont eu aucune réponse positive dans notre Université. Nous avons fait face à une sur demande et la sélection a été très difficile.
- 60 recours gracieux nous ont été envoyés et 400 recours transmis par le Rectorat, avec d'excellents dossiers.

Prise de parole de la Professeure Eva MOUIAL

- La sélection va devoir se faire en Licences 1, 2 et 3, il faudra particulièrement faire attention à la notation des copies.

4) Validation des modalités de contrôle des connaissances MASTERS 2021-2022

- Nous avons réalisé de légers ajustements dus à l'évolution des maquettes.
- Le Master 1 science politique passe en session unique
- Le Master peut être effectué en 3 ans avec un redoublement possible qu'après accord du jury

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité les modifications des modalités de contrôle de connaissance de Masters 2021-2022.

5) DU Gestion de patrimoine des personnes protégées

Prise de parole de Madame Anne-Sophie SEW-GUILLEMIN, responsable du DU

Contexte

Le DU a existé entre 2015 et 2019 sous la direction du Professeur Gilles Noël, puis du Doyen Vallar et du groupe privé de gestion de patrimoine des personnes protégées OLIFAN. Nous souhaitons encore, en janvier 2021, rouvrir avec le groupe OLIFAN, cela n'a pas été possible car le groupe voulait être co-certificateur avec l'Université, ce qui n'a pas été validé par les instances de direction.

Il était dommage de s'arrêter au retrait d'OLIFAN alors que ce DU est unique en France et très approprié dans notre région.

- Pour donner une idée, aujourd'hui il y a 730 000 personnes protégées en France (concernées par une mesure de protection juridique) et la Cour des comptes, dans un Rapport de 2016, en prévoit 3 fois plus en 2040.
- Cette matière, pour des raisons démographiques évidentes, est l'avenir et notre Faculté a tout intérêt à s'inscrire durablement dans ce domaine.
- Cette offre est unique en France. Il y a des DU de formation au métier de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM), mais pas de renforcement en gestion de patrimoine pour les MJPM.
- Public visé. Le DU est ouvert :
 - aux MJPM en tout premier lieu,
 - mais aussi à tout professionnel, juriste ou pas directement, qui veut se spécialiser en droit des majeurs protégés
 - et aux gestionnaire de patrimoine qui veulent se spécialiser en personnes vulnérables.
- En présentiel et en distantiel, grâce aux nouveaux équipements de le Faculté.
- Pas de concurrence en France à part une certification de gestion de patrimoine des personnes âgées et vulnérables mais de 105 heures de cours en 15 jours à Paris et qui n'a qu'une valeur de certification pour un prix de 1500 euros ;

- Offre une perspective de colloque annuel avec des thèmes potentiels déjà en vue : le contrat de travail de la personne protégée ou analogie des rôles du juge en droit des majeurs protégés et en droit des procédures collectives.

La nouvelle mouture

Plus d'heures de cours : environ 210 contre 147, en faisant le choix :

- Toujours un découpage en unités d'enseignement, mais 5 au lieu de 4,
 - ajoutant une étude de cas à la fin avec de vrais documents (le JO de la mesure, des documents comptables, juridiques, etc...)
 - et en distinguant nettement
 - les fondements juridiques (très bonnes bases)
 - la gestion de patrimoine en droit,
 - la gestion de patrimoine en chiffres,
 - les relations avec les juridictions, le droit pénal et la responsabilité, professionnelle et de la personne protégée.
- Toujours d'un enseignement mixte entre professionnels et universitaires ;
 - Mais avec une remise en valeur des universitaires en ce domaine, 5 de la maison, 2 de l'extérieur. Avant, il n'y avait aucun EC niçois.
- Une ouverture, des ponts, vers la vulnérabilité en général, en d'autres termes le droit du handicap et la tutelle des mineurs ;
- Un nouveau partenaire : l'ATIAM, l'association tutélaire des Alpes Maritimes, association de 110 salariés, qui gère plus de 3200 patrimoines, n°1 dans la région ; sans visée financière et avec un carnet d'adresses riche et éclectique.

Le conseil scientifique et pédagogique ainsi que le comité de pilotage approuvent à l'unanimité le projet de DU Gestion du patrimoine.

6) Questions diverses

DU et heures supplémentaires

Prise de parole de la Professeure et Directrice du LADIE, Anne MILLET-DEVALLE

Nous avons reçu fin juillet, une circulaire de l'Université, sur les heures complémentaires. Il est précisé que les enseignants-chercheurs ne peuvent pas effectuer plus de 24h complémentaires dans les DU.

Prise de parole de Madame Nadine TOURNOIS, Directrice de l'IAE

L'IAE a obtenu une dérogation pour les « petits » DU (40 à 60 heures) correspondant à un métier et avec justification d'un programme pour une année.

Prise de parole du Doyen

Les collègues devront s'identifier auprès de Madame Salima SAADI, responsable du service du personnel.

Point vaccination

Prise de parole de Mme ANTONINI-COCHIN, Vice-Présidente Vie Universitaire et de Campus

- 2 centres de vaccination fixes seront installés à Valrose et Carlone à partir du 13 septembre sans rendez-vous 5 jours sur 7.
- Dans les Alpes-Maritimes, la couverture vaccinale est de plus de 89,7 % pour les 18-24 ans.

La séance est levée à 10h25

Doyen Xavier LATOUR


